

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION N°CC/2017.00233**

**FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL POUR LES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DU RESEAU BASSE TENSION RUE GAMBETTA  
SUR LA COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 22 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 78

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS,  
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, Mme Annick FAY,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,  
Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,  
Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Lionel SAUGUES,  
M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 11 juillet 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170418-D20170023310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170711

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD,  
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Marc PETIT,  
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Denis BARRIOL, M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Luc FRANCOIS, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,  
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,  
Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE,  
Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Christine ROUX, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Alain VERCHERAND, M. Maurice VINCENT, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017

### FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU BASSE TENSION RUE GAMBETTA SUR LA COMMUNE DE ROCHE-LA-MOLIERE

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de sa compétence Energie et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du réseau basse tension rue Gambetta sur la commune de Roche-la-Molière.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel

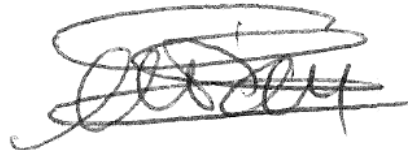
Détail	Montant HT des travaux	%-PU	Participation de la commune	Participation SEM
Eclairage public rue Gambetta	199 310 €	95 %	189 344 €	0 €
Dissimulation BTS rue Gambetta	133 000 €	90 %	0 €	119 700 €
GC télécom rue Gambetta (hors fourniture)	6 100 €	-8€ x 45.5 ml	5 736 €	0 €
GC télécom rue Gambetta (fourniture)	500 €	0 %	0 €	0 €
Traitement poteaux	891 €	0 %	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>339 801 €</b>		<b>195 080 €</b>	<b>119 700 €</b>

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la Communauté Urbaine, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204172.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**